

Stéphane Troussel
Président du Conseil départemental

Réf. : DG/DDP/MG/NM/2019-24

Affaire suivi par : Mathieu Geraads

Bobigny, le

Cher.e.s Partenaires,

Le Département de Seine-Saint-Denis souhaite initier un dispositif visant à favoriser les activités culturelles, sportives, citoyennes et les loisirs des personnes de plus de 60 ans, et répondre plus largement aux enjeux du bien-vivre pour ses aîné.e.s.

Ce dispositif s'articulera autour d'une carte - la "carte Ikaria"- délivrée par le Département sans critères de ressources à l'ensemble des personnes de plus de 60 ans vivant sur le territoire, et leur donnant accès de manière privilégiée à une offre sélectionnée au sein d'un réseau de partenaires sequano-dionysiens. Chaque bénéficiaire de cette carte sera destinataire d'une information ciblée pour faciliter sa découverte de l'offre à sa disposition sur le territoire, et se verra offrir un accès ou un accueil privilégié au sein de ce réseau de partenaires. Ce dispositif sera complété d'un chèque "coup de pouce" - de type "chèque cadeau" - offert par le Département l'année des 65 ans des bénéficiaires de la carte, puis tous les 5 ans, pour soutenir le financement de leurs sorties et de leurs activités de loisirs.

Dans le cadre de notre collaboration, je souhaite vous proposer dès aujourd'hui de rejoindre la communauté de partenaires en création autour de ce dispositif.


Pour devenir partenaires de la carte Ikaria, les structures culturelles, sportives, citoyennes ou de loisirs du territoire sont ainsi invitées à proposer une offre accessible aux personnes de plus de 60 ans, qu'elle soit déjà naturellement accessible à tous ou qu'elle ait été pensée plus particulièrement pour les seniors. Ces offres pourront être également enrichies d'avantages spécifiques consentis aux bénéficiaires de la future carte (réductions tarifaires, activités ou horaires de pratique dédiés, ou avantages qualitatifs). L'ensemble des offres et avantages éventuels proposés seront mis en avant dans le cadre du guide Ikaria édité deux fois par an, et mis à disposition sur l'ensemble du territoire, et de newsletters régulières. Toute proposition d'offre à relayer dans le guide peut être adressée à l'adresse suivante : partenaires.ikaria@seinesaintdenis.fr

Rejoindre la communauté Ikaria offrira à chaque partenaire la possibilité de bénéficier de l'apport de publics plus nombreux ou plus divers, la carte ayant naturellement vocation à attirer de nouvelles personnes sur les activités qu'il propose. Ces partenaires contribueront également par l'adaptation de leur offre au dynamisme local et au renforcement de leur ancrage territorial. Ils intégreront enfin une communauté d'échanges de pratiques animée par le Département autour des enjeux de l'inclusion des personnes âgées.

La réussite de la carte Ikaria ne peut s'envisager sans la participation de tous les acteurs culturels, sportifs, citoyens ou de loisirs implantés sur notre territoire. Je souhaite dans ce cadre vous informer en priorité de son lancement prévu pour novembre 2019, afin que vous puissiez rejoindre cette initiative innovante et contribuer à nos côtés à faire de la Seine-Saint-Denis un territoire ouvert au bien-être de chacun de ses habitants.

Je vous remercie d'avance pour votre collaboration au service de notre territoire et de ses aîné.e.s.

Je vous prie de croire, Cher.e.s partenaires, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Stéphane Troussel', with a long horizontal stroke extending to the right and a vertical line extending downwards from the end of the signature.

Stéphane Troussel